

Le Monde

Economie

Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

Sortir du nucléaire Une stratégie allemande

Depuis vingt ans, bien avant Fukushima, Berlin construit une industrie de l'énergie renouvelable
En 2022, celle-ci aura remplacé l'atome et fera de l'Allemagne le champion industriel du secteur

NOPAL

Berlin
Correspondance

Un peu plus de six mois après avoir accordé aux grandes compagnies énergétiques allemandes la prolonga-

Dossier

tion de douze ans en moyenne des réacteurs les plus anciens du pays, le gouvernement d'Angela Merkel a approuvé, lundi 6 juin, un projet de loi visant à sortir de façon anticipée du nucléaire civil. Les dernières centrales fermeront au plus

tard en 2022. A cette date, les énergies renouvelables devront avoir largement pris le relais des 22% d'électricité aujourd'hui produits par l'atome. Selon les prévisions de Berlin, au moins 35% du total de l'énergie consommée outre-Rhin devra provenir du renouvelable.

Aussi spectaculaire et politique qu'il paraisse au premier abord, ce « tournant énergétique » ne doit pas tromper : l'Allemagne prépare depuis longtemps son passage au tout-renouvelable. Le plan de sortie du nucléaire prévu par le gouvernement actuel reprend peu ou prou le projet qui avait déjà été négocié en 2000 par celui - SPD-

Verts - qui était dirigé par Gerhard Schröder. A l'époque, il prévoyait l'arrêt de la dernière centrale aux alentours de 2021.

Le revirement de M^{me} Merkel n'est pas seulement une réponse politique à l'angoisse née, le 11 mars, avec l'accident nucléaire de Fukushima ; elle confirme un choix stratégique industriel amorcé dans les années 1990, qui vise à faire de l'Allemagne un champion mondial des technologies vertes et des énergies renouvelables.

Déjà, les énergies renouvelables sont aujourd'hui, outre-Rhin, un secteur industriel à part entière. « Au vu des emplois et de la créa-

tion de valeur qu'il génère, il est l'un des secteurs les plus importants de l'économie allemande », souligne Bernd Hirschl, expert à l'Institut pour la recherche économique écologique.

Selon les chiffres de l'institut, le secteur comptait en Allemagne 370 000 emplois en 2010, soit une hausse de 8% par rapport à 2009 et un doublement par rapport à 2004. « Il y a quelques années, les représentants du secteur avaient annoncé être en mesure de compter 500 000 emplois bruts en 2020 », poursuit M. Hirschl. ■

Cécile Boutelet

►►► Lire la suite page 4

Management p.3
« Un statut du social business en Californie », par Armand Hatchuel

Chronique p.3
« e-G8 : l'ordre marchand règne sur Internet », par Paul Jorion

Spécial Hauts potentiels p. 7 à 10
Quand la fonction publique et le secteur privé rivalisent pour attirer les talents



Jean Pisani-Ferry



Faut-il payer ses dettes ?

Depuis des mois, la controverse sur la restructuration des dettes souveraines fait rage entre ceux pour qui l'Etat grec doit continuer d'honorer sa signature et ceux pour qui sa dette doit être partiellement annulée. Comme souvent en Europe, les déclarations se croisent et agitent les marchés. Essayons d'y voir clair.

Première question, la Grèce est-elle encore solvable ? C'est plus compliqué à dire que pour une entreprise, parce qu'un Etat souverain dispose du pouvoir de taxation. Pour se désendetter, il lui suffit en principe d'augmenter les impôts et de comprimer les dépenses. Mais ce pouvoir n'est pas sans limites. Un Etat qui veut à tout prix honorer sa dette en vient à prélever plus de recettes qu'il ne fournit de services et, passé un certain seuil, cet écart devient socialement et politiquement insoutenable.

Parmi les pays avancés, aucun (sauf la Norvège, grâce au pétrole) n'a durablement dégagé un excédent des recettes sur les dépenses hors intérêts supérieur à six points de produit intérieur brut (PIB). Or même si l'Etat grec parvient à stabiliser sa dette, ce sera à un niveau trop élevé (bien sûr 150% du PIB) pour qu'il trouve des créanciers. Pour pouvoir à nouveau se financer sur le marché, il va lui falloir la réduire fortement, ce qui implique, même dans une hypothèse optimiste, un excédent durablement supérieur à huit points de PIB. C'est trop pour un pays démocratique, où la charge de l'impôt est en outre mal répartie. L'insolvabilité est patente.

Deuxième question, est-il grave de ne pas rembourser ses dettes ? L'un des camps souligne que, depuis des décennies, aucun pays avancé ne s'y est risqué, et que tous bénéficient donc d'une réputation favorable. Qu'un membre de la zone euro s'engage dans cette voie et tous seront suspects. Pour les tenants de cette thèse, il faut, à tout prix ou presque, que les contrats soient respectés. L'autre camp veut, au contraire, que les créanciers qui ont poussé au surendettement soient punis de leur imprudence. Il faut que les prêteurs subissent des pertes pour que, à l'avenir, ils tarifient le risque souverain à son juste prix - autrement dit fassent payer aux Etats aventureux des taux d'intérêt élevés.

Les deux arguments sont valides, mais force est de constater que les Etats qui ont restructuré leurs dettes ne s'en sont pas mal trouvés. Loin d'être bannis des marchés, ils ont en général rapidement regagné leur confiance : les investisseurs préfèrent un pêcheur redevenu solvable à un paragon de vertu au bord de l'asphyxie. Il y a vingt ans, la Pologne, qui avait négocié une réduction de dette, s'en est mieux sortie que la Hongrie, qui tenait à sa réputation. La réduction de l'endettement n'est pas infamante.

Troisième question, un défaut grec serait-il une catastrophe financière ? Deux canaux de financement sont concernés, l'un interne, l'autre externe. Les obligations d'Etat sont pour les banques et les assurances l'actif de référence. Facilement échangeables, elles permettent de se procurer de la liquidité.

►►► Lire la suite page 2

Annonces

Paroles d'experts Hauts potentiels Page 13
Dirigeants ■ Finance, administration, juridique, RH ■ Banque assurance
■ Conseil, audit ■ Marketing, commercial, communication ■ Santé ■ Industries et technologies ■ Carrières internationales
Multiposte ■ Collectivités territoriales
Pages 11 à 14

Consultez notre site: www.lemonde.fr

Le Monde

Dossiers & Documents
POUR RÉUSSIR VOS EXAMENS

Juin 2011

Actualité

Besoin de rire !

Bon pour le moral, bon pour la santé : vital

Sciences

Aux frontières du réel :
le paranormal

Cultures

Nabokov, polyglotte enchanteur



2,95

www.lemonde.fr/dosdoc

Faut-il payer ses dettes ?

► Suite de la chronique de Jean-Pierre Pisani-Ferry

En interne, le système bancaire grec en détiend de grandes quantités. Mettre en cause leur valeur compromettrait sa solvabilité et son accès au refinancement.

A l'extérieur, d'autres établissements bancaires européens seraient atteints. Surtout, la contagion menacerait les autres Etats de la zone euro en situation fragile - l'Irlande, le Portugal, l'Espagne, à tout le moins.

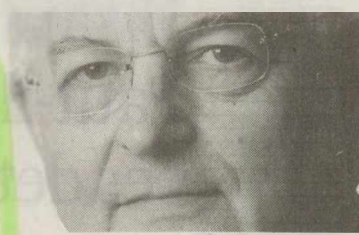
L'affaire est donc sérieuse. Cela rend difficilement compréhensible l'attitude des banques centrales, qui, au lieu de s'employer à trouver les moyens de minimiser les conséquences éventuelles d'un tel choc, agitent le spectre d'une réaction en chaîne et évoquent la faillite de Lehman Brothers, en septembre 2008. Elles menacent de punir toute restructuration en coupant l'accès des banques à la liquidité.

Mais si la Grèce n'est pas solvable, ou bien l'Union prend ses dettes à sa charge, ou bien le risque demeurera à la manière d'une épée de Damoclès. A force de refuser une restructuration préparée et ordonnée, la zone euro se met à la merci d'un défaut chaotique.

L'Europe, pourtant, n'est pas forcée de choisir entre catastrophe et mutualisation des dettes. Le meilleur chemin - il est certes étroit - est dans un premier temps de muscler le programme d'assistance financière à Athènes, tout en tentant d'obtenir des créanciers privés qu'ils ne se dégaissent pas à bon compte (c'est ce qui se dessine).

Ce répit, cependant, ne doit pas seulement servir à repousser les échéances. Il devrait être mis à profit pour permettre aux autres Etats en difficulté de regagner ou de consolider leur crédibilité financière et pour préparer les conditions d'une restructuration ordonnée de la dette grecque. Gagner du temps, oui. Mais pour en faire quelque chose. ■

Jean Pisani-Ferry est économiste et directeur de Bruegel, centre de recherche et de débat sur les politiques économiques en Europe. chronique@pisaniferry.net



Par Martin Wolf

La zone euro, telle qu'elle avait été conçue, est un échec. Elle était fondée sur des principes qui se sont révélés inapplicables dès qu'ils se sont heurtés à une crise financière et budgétaire. Il reste désormais deux options : progresser vers une union monétaire plus étroite, ou régresser vers une dissolution au moins partielle. Tel est l'enjeu.

La zone euro est censée incarner une version actualisée de l'ancien étalon-or. Les pays en déficit extérieur reçoivent de l'étranger un financement privé. Si ce financement se tarit, l'activité économique ralentit. Le chômage fait alors baisser les salaires et les prix, entraînant une « dévaluation interne ». A long terme, après de nombreuses et douloureuses années, celle-ci devrait générer des équilibres financiers dans les balances des comptes courants et des paiements extérieurs.

Dans la zone euro, toutefois, une large part de ces emprunts s'effectue par l'intermédiaire des banques. Quand survient une crise, le secteur bancaire, en manque de liquidités, commence à s'effondrer. Empêtrés dans leurs crédits, les gouvernements ne peuvent rien faire, ou pas grand-chose, pour l'empêcher. Nous avons donc affaire à un étalon-or qui carbure aux stéroïdes du secteur financier.

Le rôle des banques est déterminant. Dans une économie contemporaine, la quasi-totalité de l'argent se présente sous la forme de dettes des établissements financiers. Dans la zone euro, la monnaie en circulation ne représente que 9% de la masse monétaire au sens large (M3).

L'éclairage Le refinancement des dettes des Etats européens par leurs banques centrales ne pourra pas se poursuivre encore bien longtemps

Un seul Trésor pour l'Europe

Dans une véritable union monétaire, un dépôt dans n'importe quelle banque de la zone euro devrait équivaloir à un dépôt dans tout autre établissement bancaire. Mais que se passe-t-il si les banques d'un pays donné sont au bord de l'effondrement ? Réponse : l'égalité de valeur théorique entre dépôts ne tient plus. Un euro détenu aujourd'hui par une banque grecque n'a pas la même valeur qu'un euro déposé dans un établissement allemand.

Dans cette situation, il y a le risque d'une ruée sur une banque et celui d'une ruée sur le système bancaire de tout un pays. C'est précisément ce que le gouvernement fédéral a réussi à éviter aux Etats-Unis.

Lors du récent sommet économique de Munich, Hans-Werner Sinn, président de l'Institut pour la recherche économique IFO, a brillamment mis en lumière les implications de la réponse du Système européen de banques centrales (ESCB) à cette menace.

L'ESCB est intervenu comme prêteur de dernier recours auprès des banques en difficulté. Mais du fait que ces établissements appartiennent à des pays enregistrant des déficits extérieurs, l'ESCB a en même temps partiellement financé ces déficits. De surcroît, comme les banques centrales nationales ont prêté en échange d'une dette

publique décotée, elles ont de fait financé leurs gouvernements. Appelons un chat un chat : il s'agit là d'un financement des Etats par les banques centrales.

Cet apport d'argent par l'ESCB s'opère au travers du système de règlement en temps réel prévu par le système euro (Target 2). D'énormes positions d'actifs et de dettes ont à présent émergé parmi les banques centrales nationales, la Bundesbank étant le principal créan-

rembourser les contribuables nationaux. Nous assisterions alors à un transfert budgétaire opéré par la porte de service.

Le professeur Sinn fait trois autres observations. La première est que cette façon détournée de financer les pays débiteurs ne pourra se poursuivre bien longtemps. Pour consacrer une telle quantité de l'argent créé par la zone euro au financement indirect des pays déficitaires, le systè-

La restructuration de la dette paraît inévitable. Mais on comprend aisément en quoi elle constituerait un cauchemar, en particulier si la Banque centrale européenne (BCE) refusait d'accorder des prêts en échange de la dette des pays en défaut de paiement. Privés du soutien de la BCE, les banques s'effondreraient. Les gouvernements seraient contraints de geler les comptes bancaires et de relibeller leur dette dans une autre devise. Il s'ensuivrait un désengagement massif à l'égard de la dette de tous les pays fragiles, ce qui les entraînerait à leur tour vers la catastrophe. La zone euro se déliterait.

Il est impossible de laisser les secteurs bancaires continuer à fonctionner sur une base nationale. Les banques doivent être appuyées par un Trésor commun ou par le Trésor d'Etats membres incontestablement solvables. Le financement transfrontalier des crises doit être transféré de l'ESCB à un fonds public assez important. Enfin, si l'on veut éviter les risques de défaut souverain, le financement des pays faibles doit être retiré du marché pour plusieurs années, voire toute une décennie.

La zone euro est confrontée à un choix entre deux options également intolérables : soit le défaut et la dissolution partielle, soit un soutien financier officiel illimité. Comment va à présent se dérouler le débat autour de ce choix ? Je n'en ai aucune idée. Et je me demande si quiconque en a la moindre idée. ■

Cette chronique de Martin Wolf, éditorialiste économique, est publiée en partenariat exclusif avec le « Financial Times ». © « FT » (Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

Il est impossible de laisser les secteurs bancaires continuer à fonctionner sur une base nationale

De fait, le professeur Sinn souligne la symétrie entre les déficits actuels des comptes courants de la Grèce, de l'Irlande, du Portugal et de l'Espagne et l'accumulation des créances de la Bundesbank à l'égard des autres banques centrales depuis 2008 (date à laquelle le financement privé des économies les plus faibles s'est tari).

Les déficits budgétaires pourraient aussi mettre en péril la solvabilité des banques centrales des pays débiteurs. Cela entraînerait des pertes importantes pour les institutions monétaires des pays créanciers, pertes que devraient

me a dû priver de crédit les banques commerciales des pays créanciers. Dans deux ans, ces dernières présenteront des positions de crédit négatives vis-à-vis de leurs banques centrales nationales - celles-ci leur devront de l'argent. Alors ces opérations devront cesser.

Deuxièmement, la seule façon de les interrompre sans provoquer une crise serait que les Etats solvables prennent en main celles qui sont par nature des opérations budgétaires. Pourtant, et c'est le troisième point, quand on additionne les sommes dues par les banques centrales nationales aux dettes des gouvernements, on arrive à des montants d'un niveau affolant.

La seule solution serait de revenir à une situation où le secteur privé financerait les banques et les Etats. Or, en admettant que cela soit possible malgré le montant énorme atteint par les dettes publiques, ce qui n'est pas certain, cela prendra de nombreuses années.

D'autres débats sur Lemonde.fr

« Gaz de schiste : la France doit rompre avec sa stratégie schizophrénique », Bruno Genty, président de France Nature Environnement.

« Ne pas démanteler Areva », tribune signée par des députés issus de tous les groupes parlementaires.

« Les puissances émergentes créent de l'espace politique pour l'Afrique », Helmut Reisen, directeur de recherche au Centre de développement de l'OCDE et Jean-Philippe Stijns, économiste

Philippe Frémeaux
LA NOUVELLE ALTERNATIVE ?
La Nouvelle Alternative ?
Philippe Frémeaux
Alternatives économiques.
156 pages, 12 euros

Le livre Autrement dit

L'économie sociale et solidaire est-elle une grande illusion ou un rêve en devenir ? Les deux à la fois, estime le journaliste et président de la coopérative Alternatives économiques, Philippe Frémeaux.

Contre l'illusion, il dénonce l'image d'Epinal d'une économie sociale et solidaire (ESS) qui serait épargnée par la cupidité des affairistes, les inégalités salariales et les conséquences de la financiarisation de l'économie. Il dresse, à cette fin, un portrait sans concession des quatre grandes familles de l'ESS - associations, coopératives, fondations et mutuelles -, qui recourent à des réalités économiques très diverses.

Concernant la gouvernance du secteur, il rappelle par exemple que « dans l'affaire Natixis [filiale des groupes Caisse d'épargne et Banque populaire], la gouvernance coopérative n'a pas apporté une résistance plus forte que son homologue capitaliste face aux tentatives offertes par la dérégulation de la finance ». A propos des inégalités de rémunération, il souligne que les salaires des dirigeants des banques mutualistes n'ont rien à

envier à leurs homologues de groupes capitalistes : Caisse d'épargne, Crédit mutuel, Crédit agricole ont eu des PDG payés près de cent fois le smic, note-t-il.

Pour autant, il ne jette pas le bébé avec l'eau du bain, bien au contraire. « L'économie sociale et solidaire démontre en actes qu'il y a de la place pour d'autres logiques économiques et sociales que la seule recherche du profit », estime-t-il. Concernant la gouvernance, il note ainsi que « le monde associatif concourt à la vie démocratique (...) par la mobilisation sociale que représentent ses 14,3 millions de bénévoles et par sa contribution à la production de services non marchands qui, pour la plupart, améliorent le bien-être de tous ».

Il tire de fait un bilan globalement positif du secteur qui est à l'origine d'avancées sociales quotidiennes et dont le poids économique est incontestable, avec ses 2,3 millions de salariés. La gouvernance, lorsqu'elle est effectivement démocratique, est un atout, conclut-il, à condition de s'assurer régulièrement de « la pérennité du contrat originel » de l'entreprise. ■

Anne Rodier

Les acteurs de l'économie Jean-Marc Daniel Camille Gutt, le premier directeur du FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) aura bientôt un nouveau directeur général et il est probable que la règle attribuant la fonction à un Européen sera respectée. Cette règle non écrite remonte à la désignation du premier directeur en 1946. Il était alors envisagé de confier le poste à Harry Dexter White (1892-1948), négociateur américain des accords de Bretton Woods (juillet 1944). Mais à cause de ses sympathies communistes, il fut écarté au profit d'un technicien offrant toute garantie de respectabilité politique : le Belge Camille Gutt.

Camille Guttstein, qui changera son nom en Gutt, naît à Bruxelles le 14 novembre 1884, d'un père tchèque et d'une mère alsacienne. Il fait des études de droit et d'économie à l'université libre de Bruxelles, qu'il quitte avec un doctorat. Avec la première guerre mondiale, il se lance plus ou moins en politique et se lie avec Georges Theunis - premier ministre belge entre 1921 et 1925, qui fait de lui son directeur de cabinet.

En 1940, il est l'un des quatre ministres du gouvernement belge

en exil à Londres. En octobre 1944, il devient ministre des finances de la Belgique libérée.

Il monte alors ce qui va rentrer dans l'histoire sous le nom d'« opération Gutt », un échange de billets pour lutter contre l'inflation. Cela consiste à convertir une partie seulement des billets en circulation et des comptes en banque, de façon à diviser la masse monétaire par six. Les sommes non converties sont transformées en emprunt forcé, susceptible d'être remboursé avec le retour de la croissance. L'opération se double d'une rigueur budgétaire conduisant au refus de toute création monétaire par le Trésor.

Un passé de résistant

Son passé de résistant comme la notoriété que lui apporte le succès de l'« opération Gutt » font que son nom s'impose pour prendre la tête du tout nouveau FMI en mai 1946. Il se consacre d'abord à la mise en place matérielle du fonds. Il affronte sa première crise lors du différend entre la France d'une part, les Etats-Unis et le Royaume-Uni d'autre part, né de la dévaluation du franc de jan-

vier 1948. Les Français, pour réduire leur déficit commercial, conçoivent un plan axé sur une lutte renforcée contre l'inflation et un système de taux de change plutôt compliqué puisqu'il repose sur trois taux, selon le type d'opération réalisée avec l'étranger.

La dévaluation moyenne du franc est de 44 %, mais atteint 80 % sur certains produits. M. Gutt louvoie puis donne raison aux Britanniques et aux Américains ; la France est déclarée « inéligible » aux prêts du FMI - elle le restera jusqu'en 1956.

En 1951, le mandat du premier patron du fonds n'est pas renouvelé. Il quitte Washington sans regrets. En cédant systématiquement au point de vue des Etats-Unis, même en y mettant les formes et en dénonçant régulièrement mais discrètement l'arrogance du Trésor américain, il donne au FMI un démarrage peu convaincant. C'est le Français Pierre-Paul Schweitzer (1912-1994), directeur général du Fonds de 1963 à 1973, qui, en osant critiquer les Etats-Unis, assoit la légitimité du FMI. Revenu en Belgique, Camille Gutt prend des responsabilités

dans diverses sociétés privées. Il meurt à Bruxelles le 7 juin 1971, deux mois avant que le président américain Richard Nixon, en déconnectant le dollar de l'or, ne mette un terme à la logique des accords de Bretton Woods. ■

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-Europe.

Le Monde
Siège social : 80, bd Auguste-Blanqui
75707 PARIS CEDEX 13
Tél. : +33 (0)1-57-28-20-00
Fax : +33 (0)1-57-28-21-21
Télex : 206 806 F
Edité par la Société éditrice du « Monde » SA,
Président du directoire,
directeur de la publication :
Louis Dreyfus
Directeur du « Monde »,
membre du directoire :
Erik Izraelwicz
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 0712 C 81975.
ISSN : 0395-2037
Pré-presses Le Monde
Impression Le Monde
12, rue M.-Gunsbourg
94852 Ivry Cedex
Printed in France
OJD
PRESSE
PHANIE
2009